

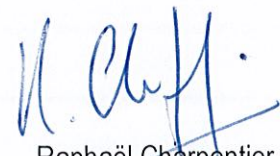
**RELEVÉ DE DÉCISIONS
DE LA SÉANCE DU
4 MARS 2024**

Le Conseil de la vie étudiante et de la formation de l'IEP de Paris, réuni le lundi 4 mars 2024 à 8h30 en format hybride :

- a validé, à l'unanimité, les conventions annuelles 2023-2024 des associations permanentes suivantes :
 - Association des étudiants de l'école de management et de l'innovation - EMI Society
 - Bureau des élèves du campus de Reims
- a validé, à l'unanimité, le financement des projets étudiants ci-dessous soumis à l'avis de la Commission de la Vie étudiante (CVE) :
 - Financement de 2 000€ à l'association Camérale
 - Financement de 1 000€ à l'association In Vino Veritas
 - Financement de 9 000€ à l'association COC Dijon
 - Financement de 3 000€ à l'association Stop&Go
 - Financement de 894€ à l'association Student Fashion Show
- a adopté, par 10 voix pour et 2 abstentions, le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2023 et du 15 janvier 2024 sous réserve de modifications ultérieures.



Cloé Artaut
Présidente étudiante



Raphaël Charpentier
Président enseignant